Nations Unies $E_{2006/9/Add.8}$



Conseil économique et social

Distr. générale 22 février 2006 Français Original: anglais

Reprise de la session d'organisation de 2006

10 et 11 mai 2006 Point 4 de l'ordre du jour Élections, présentation de candidatures, confirmation des candidatures et nominations

> Élection de neuf membres du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA)

Note du Secrétaire général

Additif

Le Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA) est composé de 22 membres. Conformément à la décision 1995/223 du 5 mai 1995, le Conseil économique et social doit élire, parmi les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les États dotés du statut d'observateur, neuf membres du Conseil de coordination du Programme pour un mandat de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2007, pour pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 31 décembre 2006, à l'expiration du mandat des membres ci-après : Bahamas, Belgique, Cap-Vert, Chine, Italie, Japon, République tchèque, Suède, Swaziland.

Les neuf membres seront élus comme suit :

Deux membres représentant les États d'Afrique;

Deux membres représentant les États d'Asie;

Un membre représentant les États d'Europe orientale;

Un membre représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes;

Trois membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États.

La composition actuelle du Conseil de coordination du Programme est indiquée dans l'annexe jointe.

06-25140 (F) 030306 030306

Annexe

Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA)

(22 membres; mandat de trois ans)

Composition en 2006

Cinq membres représentant les États d'Afrique

Cap-Vert* (2006), Jamahiriya arabe libyenne (2007), Kenya (2007), République démocratique du Congo (2008), Swaziland* (2006)

Cinq membres représentant les États d'Asie

Chine* (2006), Inde (2007), Japon* (2006), Népal (2007), Thaïlande (2008)

Deux membres représentant les États d'Europe orientale

Fédération de Russie (2007), République tchèque* (2006)

Trois membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes

Bahamas* (2006), Brésil (2007), Grenade (2008)

Sept membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États

Allemagne (2007), Australie (2008), Belgique*^a (2006), États-Unis d'Amérique (2007), Finlande (2008), Italie* (2006), Suède* (2006)

2 0625140f.doc

^{*} Membre sortant

a Élu le 7 février 2006, pour remplacer les Pays-bas, qui avaient démissionné de leur siège à cette date.